



# Nomination d'un vérificateur externe pour l'année 2022-2023

---

## Mise en contexte

---

L'AQRP confie le mandat de vérification de ses états financiers à la firme Blouin Julien Potvin depuis 15 ans. Il y a quelques années, nous avons sollicité des propositions de la part d'autres firmes de vérification, mais la proposition de la firme Blouin Julien Potvin a été considérée comme la plus avantageuse. Au cours des cinq dernières années, les honoraires de la firme n'ont pas été majorés.

La firme a une connaissance approfondie des activités de l'AQRP et une bonne compréhension de notre mode de fonctionnement (*Règlements généraux, Politiques administratives, etc.*). Ses compétences et ses connaissances ont été démontrées une fois de plus lors de la présentation des états financiers de l'année 2021-2022.

Tout au long de l'année, la direction générale travaille étroitement avec le vérificateur afin de s'assurer de respecter les normes comptables et la pérennité de l'AQRP. Notre vérificateur se rend toujours disponible pour nos questions, et ce, gratuitement. Au cours de la prochaine année, le comité des finances et de vérification examinera l'opportunité ou non de retourner en appel de propositions et soumettra ses suggestions au comité exécutif.

<b>Recommandation</b>
<p>Le conseil d'administration recommande de confier le mandat de vérification externe à la firme Blouin Julien Potvin pour l'exercice 2022-2023 considérant l'importance de leur expertise financière et de leurs connaissances de l'AQRP.</p>